

smmar@aude.fr
Tél. 04 68 11 63 02

Affaire suivie par : M. ARAZO Adrien
adrien.arazo@smmar.fr
Réf. : JMA/AA/SL-let n°127-12/17

Monsieur Guy CANO
Commissaire Enquêteur
14, avenue des Minervoises
11 160 VILLENEUVE MINERVOIS

Objet : Enquête publique pour le projet du SAGE HVA

Monsieur CANO,

En réponse à votre courrier du 6 Décembre 2017 et suite à notre rencontre dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, je me permets de vous adresser une note annexée pour répondre aux observations que vous avez pu recueillir durant vos permanences.

Vous trouverez dans cette note une réponse générale sur les avis émis ainsi qu'une réponse à chaque observation retranscrite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur CANO, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Directeur adjoint,
Jean-Marie AVERSENQ





1) Prise en compte des avis émis

Les avis émis ne demandent pas de réponse particulière. L'animation du SAGE se chargera de prendre en compte les remarques émises.

2) Réponse à M. Patrick LATOUCHE de MARSA

Le Plan de Prévention du Risque Inondation est une des missions du Préfet. Il doit prendre en compte les prescriptions du SAGE et les deux documents doivent être compatibles. Le SAGE quant à lui, propose un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau qui au travers de dispositions et d'un règlement vise le bon état écologique des masses d'eau tant sur l'aspect quantitatif que qualitatif. Il veille notamment à un juste équilibre de la ressource en eau en fonction des usages.

3) Réponse à M. Jean-Lou CHARPENTIER de BELVIS


Les forages sont réalisés dans le cadre de l'étude menée par le BRGM financée par les Départements 11 et 09 dont l'objectif est de connaître le fonctionnement karstique du plateau de Sault et d'identifier les ressources en eau sur ce territoire. Des réunions publiques sont programmées pour 2018 dans l'objectif de diffuser les résultats de l'étude à la population locale. En ce qui concerne les rejets de résidus, le SAGE n'est pas compétent dans ce domaine. La DDTM de l'Aude délivre des déclarations ou autorisations à ce titre, les services compétents ne nous ont pas adressés de retour.

4) Réponse à M. Gilbert DARGEDEN (Avenir d'Alet)

La problématique des eaux d'Alet est bien intégrée dans les documents du SAGE et ressort notamment dans l'état des lieux et diagnostic. Le SAGE est également bien conscient de la problématique du niveau des différentes masses d'eau souterraines que ce soit celle des Corbières, du Plateau de Sault ou de la plaine alluviale de l'Aude plus à l'aval. En revanche, la fragilité des ressources laisse penser que la gestion de l'adduction en eau potable ne relève plus d'un périmètre communal mais bien intercommunal. Aussi, la création d'un syndicat intercommunal relève avant tout d'une politique départementale. A ce titre, l'Agence Technique Départementale (ATD) met à disposition une assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets d'intérêt général sur le sujet de l'adduction en eau potable ainsi que l'assainissement.

En ce qui concerne la protection des bassins d'infiltration et limiter la vulnérabilité de la ressource, le SAGE n'a que peu de moyen d'intervenir. En effet, les services de la Préfecture mandatent à ce titre un hydrogéologue agréé qui après une étude propose des périmètres de protections (immédiat, rapproché, étendu) définissant un règlement de gestion en fonction du zonage validé par arrêté préfectoral. Dans la mesure où le SAGE serait entendu en tant que personne publique associée, il n'y a pas d'opposition particulière à ce que les ressources vulnérables soient protégées.

A la clôture de l'enquête, malgré les prescriptions des services de la préfecture, suivies d'un rappel le 5 décembre et d'un autre rappel par le commissaire-enquêteur le 19 décembre, 32 communes ne l'ont pas confirmé par un certificat d'affichage. Il s'agit des communes de Albières, Arques, Aunat, Belfort/Rebenty, Bouisse, Campagne/Aude, Camurac, Castelreng, Counozouls, Escouloubre, Fa, Fontanes de Sault, Galinagues, Ginoles, Joucou, Le Clat, La Fajolle, Le Bousquet, Quillan, Rivel, Rodome, Roquefort de Sault, Sougraigne, St Louis de Parahou, Terroles, Toureilles, Véraza, Belestas, Fougax-et-Barrineuf, Le Puch, Puyvalador et Réal. L'arrêté a également été apposé au SMMAR (Pôle rivière, Z.A. du Razès – rue de la Malepère -11300 Limoux).



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



1/103

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE LIMOUX

MAIRIE D'AJAC

Ajac, le 5 octobre 2017

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Gérard CHAUMOND, Maire de la Commune d'AJAC

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique Arrêté interpréfectoral n° 2017/0030 portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude sur le territoire de la Commune d'AJAC.

Cet avis a été affiché à compter du 04/10/2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 58 jours consécutifs, du 04/10/2017 au 30 /11/2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à AJAC, le 30 Novembre 2017

Le Maire,

Gérard CHAUMOND



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

1, rue de la Mairie – 11300 AJAC
mairie.ajac@wanadoo.fr
Téléphone 04 68 69 54 92 – Télécopie 04 68 69 52 30

Département: AUDE

Commune : ALET LES BAINS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ALET LES BAINS
11580 ALET LES BAINS - AUDE

CERTIFICAT AFFICHAGE

Le Maire de ALET LES BAINS soussigné, certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique de l'arrêté préfectoral du 2017-0030 du 3 octobre 2017 portant sur le projet du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la haute vallée de l'Aude portée par le président du syndicat mixte des milieux aquatiques et de rivières SMMAR-EPTB Aude.

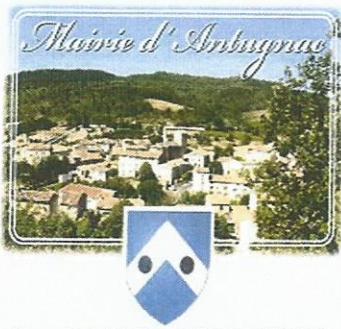
Cet avis a été affiché à compter du 20 octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 40 jours consécutifs, du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait en Mairie à ALET LES BAINS,
le 6 décembre 2017.

Le Maire,
Ghislaine TAFFOREAU



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



6, rue de la Mairie - 11190 ANTUGNAC
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr

4/103

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée Lydia IBANEZ

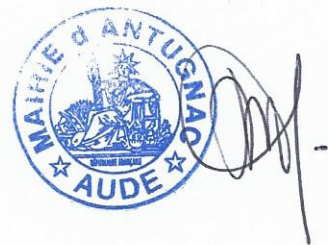
Maire de la commune d'Antugnac

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique **sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par M. le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EBTP Aude.**

Cet avis a été affiché à compter du 10 octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 32 jours consécutifs du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

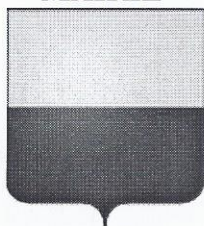
Fait à Antugnac, le 5 décembre 2017

Le Maire,
Lydia IBANEZ



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

Département de l'Aude

MAIRIE**ARTIGUES**

Tél /fax : 04.68.20.51.09

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Serge MOUNIE, Maire de la commune d'ARTIGUES, certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-0030 relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude.

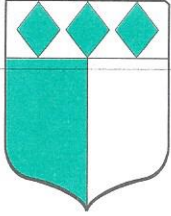
Cet arrêté inter-préfectoral a été affiché du 04/10/2017 au 01/12/2017 inclus, conformément aux dispositions prévues à cet effet.

Fait à ARTIGUES le 01/12/2017

Le Maire
Serge MOUNIÉLe commissaire-enquêteur
Guy CANO

MAIRIE
D'
AXAT
11140

Tél. 04.68.20.50.28
Fax 04.68.20.64.30



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné *Marcel MARTINEZ*
maire de la commune de *AXAT*

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique (*reprenant intitulé de l'arrêté portant ouverture des enquêtes*) portant sur le projet de *SAGE de la Haute Vallée de l'Aude de l'Ariège* sur le territoire de la commune de *...AXAT...* et des P.O.

Cet avis a été affiché à compter du (*) *05/10/2017*
et pendant toute la durée de l'enquête, soit *30* jours consécutifs, du *30/10* au *30/11* inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à *AXAT*, le *05/12/2017*

Signature du maire



(*) Compléter par la date du 1^{er} jour de l'affichage qui doit être au moins huit jours avant le début de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



Belcaire
accédez à la béaltitude

9/103

CERTIFICAT d’AFFICHAGE

Je soussigné René LAFFONT, Maire de BELCAIRE, certifie avoir procédé à l’affichage dans notre Mairie :

- **de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude.**

Cet avis a été affiché à compter du 7 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit du 30 octobre au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A BELCAIRE, le 21 décembre 2017.

Le Maire,
LAFFONT René.

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



**MAIRIE DE
BELCASTEL ET BUC
11580 Belcastel et Buc**

AFFICHAGE

Je soussigné Anne VALMIGERE, Maire de Belcastel et Buc,



certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de :

« l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'aménagement et des gestion des eaux (SAGE) de la Haute vallée de l'Aude porté par M. le Président du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR)-ETB Aude »

Cet avis a été affiché à compter du 12 octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête soit 32 jours consécutifs du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

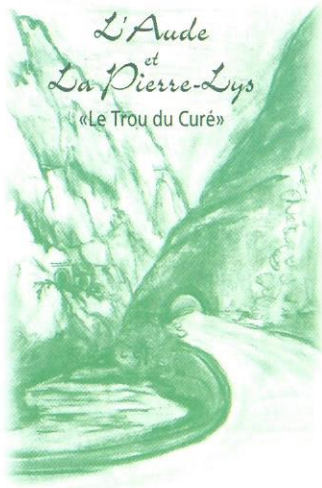
Fait à Belcastel et Buc, le 4 décembre 2017
Le Maire-Adjoint

Jacques RAYNAUD



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO





MAIRIE DE
Belvianes et Cavirac 12/103

11500

13, Rue Gaston Bonheur - Tél./Fax 04.68.20.09.83

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Patrice PIVOST, Maire de la Commune de BELVIANES ET CAVIRAC

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de **l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude** porté par monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude sur le territoire de la Commune de BELVIANES ET CAVIRAC.

Cet avis a été affiché à compter du 11 Octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 32 jours consécutifs, du 30 Octobre au 30 Novembre inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Belvianes et Cavirac, le 1^{er} Décembre 2017

Patrice PIVOST
Maire de Belvianes et Cavirac



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



Tel : 09 72 47 14 41
e-mail : maire@mairie-belvis.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Belvis
Certifie avoir affiché dans les panneaux d’affichage extérieurs,

Du 6 octobre au 04 décembre 2017 inclus,

l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de schéma
d’aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude.

Fait à Belvis, le 5 décembre 2017

Le Maire



Jean-Michel MICHEZ

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

14/103

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE

DE

BESSÈDE-DE-SAULT

Bessède de Sault, le 04/12/2017

11140

Tél/ fax : 04 68 20 37 37
Lundi et Jeudi 14h à 18 h

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Françoise DUREUX, Maire de Bessède de Sault, certifie avoir procédé à l’affichage au lieu habituel prévu à cet effet de :

l’avis relatif à l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude.

Cet avis a été affiché à compter du 9 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête soit 32 jours consécutif du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017.

A Bessède de Sault le 4/12/2017
Le Maire
Françoise DUREUX



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

16/103

COMMUNE BOURIEGE 11300 (AUDE)

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, POUS Philippe,

Maire de la commune de BOURIEGE (Aude)

CERTIFIE

Avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) de la Haute vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude.

Cet avis a été affiché à compter du 11 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 51 jours consécutifs, du 11 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à BOURIEGE, le 1^{er} décembre 2017

Le Maire
P. POUS



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Guy CANO", written below the printed name.

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE LIMOUX
COMMUNE DE BOURIGEOLE

BOURIGEOLE, le 6 décembre 2017

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Thierry PEINADO, Maire de la Commune de BOURIGEOLE, certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie de Bourigeole l'avis informant de l'ouverture de l'enquête publique prescrite par l'arrêté préfectoral n° 2017-0030 pour le projet de SAGE de la Haute Vallée de l'Aude sur les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

Cet avis a été affiché à compter du 09 Octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 53 jours consécutifs, du 09 octobre 2017 au 30 Novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Thierry PEINADO



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



DEPARTEMENT DE L'AUDE
CANTON DE QUILLAN
COMMUNE DE BUGARACH
11 190 BUGARACH

Téléphone : 04.68.69.86.72
commune-de-bugarach@orange.fr

OUVERTURE du SECRETARIAT : MARDI et VENDREDI de 10 H à 12 H

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Pierre DELORD,

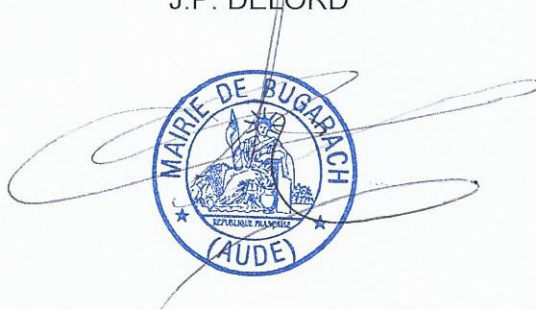
Maire de la commune de BUGARACH (Aude),

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude sur le territoire de la commune de BUGARACH.

Cet avis a été affiché à compter du 06 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 32 jours consécutifs du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Bugarach, le 19 décembre 2017

Le Maire,
J.P. DELORD



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur VISMARA Alfred, Maire de la Commune
de CAILLA,

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux
prévus à cet effet, de **l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête
publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des
Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le
Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières
(SMMAR)-EPTB Aude,**

Cet avis a été affiché à compter du 12 octobre 2017 et pendant toute la durée de
l'enquête, soit 32 jours consécutifs, **du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017**
inclus, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Environnement,

Fait à CAILLA le 19 décembre 2017

Le Maire,


Alfred VISMARA

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné MONTAGNE Didier

maire de la commune de CAMPAGNA DE SAULT (Aude)

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’arrêté inter-préfectoral n°2017/0030 relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)-EPTB Aude,

Cet avis a été affiché du 13 octobre 2017 au 01 décembre 2017 inclus,

Fait à CAMPAGNA DE SAULT, le 08 décembre 2017

Le maire,

MONTAGNE Didier



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO





23/103

La Mairie
CASSAIGNES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur FERRIE Serge, Maire de la Commune de CASSAIGNES,

ATTESTE

que l'avis d'enquête publique portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la HTE VALLEE DE L AUDE a été affiché le 6 octobre 2017 au 30 novembre 2017

Attestation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CASSAIGNES, le 30 novembre 2017

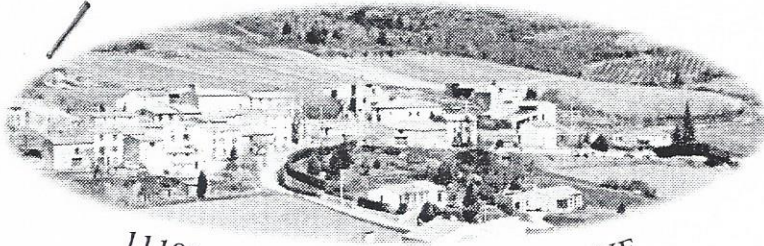
Le Maire,
FERRIE Serge



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, identifying the surveyor as Guy Cano.

Mairie



11190 CONILHAC de la MONTAGNE
Tél. & Fax : 04 68 74 25 20

25/103

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné

Jean-Paul CANET, Maire de CONILHAC DE LA MONTAGNE

certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relative au projet de SAGE de la Haute Vallée de l’Aude..

Cet avis a été affiché à compter du 14 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 32 jours consécutifs, du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

A Conilhac de la Montagne, le 30 novembre 2017

Le Maire,
Jean-Paul CANET



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

26/103

DÉPARTEMENT
DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT
DE LIMOUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

MAIRIE DE COUDONS

25 rue de la Mairie 11500 COUDONS



Tél : 04 68 20 10 81
Mail : commune-de-coudons@orange.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Jacky ONDEDIEU Maire de Coudons 11500 atteste
avoir affiché le 18 octobre 2017 l'avis d'enquête publique relative au
SAGE de la Haute Vallée de l'Aude.

Fait à Coudons, le 20 octobre 2017

Le Maire,

J. ONDEDIEU

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité



Mairie de COUIZA

11 190 AUDE – Tél. 04.68.74.02.90 – Fax 04.68.74.26.83

Courriel : mairie.couiza@wanadoo.fr

27/103

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Jacques HORTALA, Maire de COUIZA,

CERTIFIE

Avoir procédé à l’affichage à la mairie de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la haute Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude.

Fait à COUIZA le 1^{er} décembre 2017

Le Maire
Jacques HORTALA



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Alain COSTES

Maire de la commune de Cournanel

certifie avoir procédé à l'affichage à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute-Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude sur le territoire de la communauté de Cournanel.

Cet arrêté a été affiché à compter du 05 octobre 2017 jusqu'au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par l'article R 512-39 du code de l'environnement.

Fait à Cournanel, le 01 décembre 2017

Le Maire,

Alain COSTES



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

30/10/17

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Robert SANCHEZ

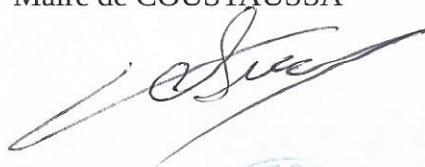
Maire de la commune de COUSTAUSSA

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de SAGE de la HAUTE-Vallée de l'Aude sur les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, sur le territoire de la commune de COUSTAUSSA.

Cet avis a été affiché du 10 octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 20 jours consécutifs, du 10 octobre au 30 novembre inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à COUSTAUSSA, le 30 novembre 2017

Robert SANCHEZ
Maire de COUSTAUSSA



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



32/103

Hôtel de ville, 1 rue Condorcet 11260 Espéraza

Espéraza, le 1er Décembre 2017

Ville d'Espéraza



Tél : 04 68 74 10 01
Fax : 04 68 74 07 48
mairie-esperaza@wanadoo.fr

n° Mairie GR/VM 504

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

---0---

Je, soussigné Georges REVERTE-Maire d'ESPERAZA certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique relative à l'arrêté préfectoral n° 2017/0030 portant sur le projet de Shéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la HVA portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTBAude

Cet avis a été affiché à compter 10 Octobre 2017 et pendant toute la durée de l'enquête soit 32 jours consécutifs du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à ESPERAZA , le 1er Décembre 2017

Georges REVERTE
Maire d'ESPERAZA ,



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



Mairie
DE
ESPEZEL

11340

TÉL. 04 68 20 30 34

FAX. 04 68 20 74 36

33/103

Je soussigné, Monsieur François LACROIX, Maire de la Commune d'ESPEZEL, certifie avoir procédé à l'affichage à la porte de la Mairie, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée.

Cet avis a été affiché à compter du 04/10/2017 et jusqu'au 30/11/2017 inclus.

Fait à ESPEZEL le 01/12/2017
Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire,
F.LACROIX



Le commissaire-enquêteur

Guy CANO

COMMUNE DE FESTES ET SAINT ANDRE 11300 (AUDE)**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, CHAUDEMANCHE Hervé,

Maire de la commune de FESTES ET ST ANDRE (Aude)

CERTIFIE

Avoir procédé à l’affichage, à la mairie et dans les lieux prévus à cet effet (visibles et lisibles de l’extérieur), de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude.

Cet avis a été affiché à compter du 5 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 57 jours consécutifs, du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à FESTES ET ST ANDRE, le 5 décembre 2017

Le Maire
H. CHAUDEMANCHE



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



11190

Tél./Fax 04 68 69 89 43

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné CROS Bernard, Maire de la Commune de FOURTOU, atteste avoir procédé à l’affichage à la porte de la mairie de :

« l’arrêté inter-préfectoral n° 2017/0030 relatif à l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude ».

Cet arrêté a été affiché à compter du 05 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 57 jours consécutifs, du 05 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fourtou, le 07 décembre 2017.

Le Maire,

CROS Bernard.



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

MAIRIE DE GRANES

Place de la Fontaine

11500 GRANES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Yves ANIORT

Maire de la commune de GRANES

Certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet,

l'avis informant le public de

« l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) –EPTB Aude ».

Cet avis a été affiché à compter du 9 Octobre 2017

et pendant toute la durée de l'enquête soit 32 jours consécutifs, du 9 Octobre au 11 Novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à GRANES, le 1^{er} Décembre 2017

Le Maire

Yves ANIORT



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE LIMOUX

MAIRIE DE LA BEZOLE

LA BEZOLE, [REDACTED]

Je soussigné Lionel MIRABET,
Maire de la Commune de LA BEZOLE

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)-EPTB Aude sur le territoire de la commune de LA BEZOLE.

Cet avis a été affiché à compter du 10/10/2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 32 jours consécutifs, du 30 octobre au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement

Fait à LA BEZOLE, le 30 Novembre 2017-

Le Maire,

Lionel MIRABET



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, **Jean LABADIE**, Maire de la Commune de **LA DIGNE D’AMONT**, certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute-Vallée de l’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude, sur le territoire de la commune de La Digne d’Amont.

Cet avis a été affiché à compter du 5 octobre 2017 et pendant la durée de l’enquête, soit 56 jours consécutifs, du 05/10/2017 au 30/11/2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A La Digne d’Amont, le 14 décembre 2017.

Le Maire,
Jean LABADIE.



Commune de La Digne d’Amont

Rue de la mairie

11300 LA DIGNE D’AMONT

Tél : 04 68 31 72 60/Fax : 04 68 31 07 64

digne.amont@wanadoo.fr

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO



Certificat

Je soussigné, **Denis MOUNIÉ**, Maire de la Commune de **LA DIGNE D'AVAL**,

certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude portée par M. Le Président du Syndicat mixte des Milieux Aquatiques et des Rivères (SMMAR) – EPTB Aude.

Cet avis a été affiché à compter du 12/10/2017 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 50 jours consécutifs, du 12 octobre au 30 novembre 2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait en Mairie, le 20 décembre 2017.

Le Maire,

Denis MOUNIÉ.



Commune de La Digne d'Aval

5 rue de la République
11300 LA DIGNE D'AVAL
Tél : 04 68 31 32 82/Fax : 04 68 31 80 12
digne.aval@wanadoo.fr

Le commissaire-enquêteur
Guy CANO





46/103

MAIRIE de LUC-SUR-AUDE

AUDE

Code Postal : 11190

Téléphone : 04.68.74.01.55

Télécopie : 04.68.74.01.55

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean Claude PONS, Maire de la commune de Luc sur Aude, certifie :

avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l’Aude sur le territoire de la commune de LUC SUR AUDE.

Cet avis a été affiché à compter du 06 octobre 2017 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 56 jours consécutifs, du 06-10-2017 au 30-11-2017 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Luc sur Aude, le 6 décembre 2017



Le commissaire-enquêteur

Guy CANO

48/103

Département de l'Aude

LA SERPENT, le 04 décembre 2017

Arrondissement de LIMOUX

**MAIRIE de LA SERPENT
11190**

Téléphone : 04 68 74 00 79
Mail : mairie.laserpent@orange.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Philippe CAZAUD,

Maire de la commune de LA SERPENT

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie, et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture d’une enquête publique portant sur le projet de Schéma d’ Aménagement et de Gestion de Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de L’Aude portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – EPTB Aude

Cet avis a été affiché du 05 Octobre 2017, et pendant toute la durée de l’enquête soit 32 jours consécutifs,

Enquête du Lundi 30 Octobre 2017 au Jeudi 30 Novembre 2017
Conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à LA SERPENT, 04 Décembre 2017

Le Maire
PH. CAZAUD



Le commissaire-enquêteur
Guy CANO

